



Ottawa, Canada

Gouvernement et groupes bénévoles s'associent pour aider les réfugiés	1
Réunion sur les normes vidéotex	3
Nouveaux avions pour la surveillance des régions arctiques	3
Le Canada élu membre d'une commission de l'ONU	3
Accords avec Haïti	3
La presse ethnique au Canada remonte à 1788	4
Système d'analyse d'images-satellite	4
Comité de l'industrie minière	5
Des chercheurs sherbrookoïses réduisent la toxicité de l'amiante	5
Le train LRC, nouvelle grande réalisation canadienne	5
Greffe de la moelle osseuse effectuée dans un hôpital montréalais	6
Guide de la justice au Québec	6
Un élève met au point un insecticide	6
Trappeur depuis plus de 50 ans	6
Olivar Asselin nommé au Temple de la renommée	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Gouvernement et groupes bénévoles s'associent pour aider les réfugiés

Le Canada a choisi d'être une terre d'asile permanent pour de nombreuses personnes déplacées, a déclaré le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, le 6 juin à Toronto. Le Ministre s'adressait aux délégués à la Conférence permanente des organismes canadiens s'intéressant aux réfugiés. Voici des extraits de ce discours donnant les grandes lignes du rôle des organismes privés dans le programme fédéral d'aide aux réfugiés.

...Si le Canada joue un rôle important en matière de rétablissement permanent des réfugiés, c'est en raison de sa participation active aux affaires étrangères, de sa superficie, de son histoire qui fait de lui un pays pluraliste peuplé surtout d'immigrants et de descendants d'immigrants, et, par conséquent, de l'attitude favorable que ses habitants ont adoptée face à l'immigration. Malgré les avantages que le pays en a retiré, c'est seulement récemment que le Canada a mis fin à la pratique qui consistait à admettre des réfugiés de façon sporadique, en réponse aux crises mondiales.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Canada a accueilli environ 350 000 réfugiés. Pendant l'après-guerre, nous nous sommes d'abord efforcés de

venir en aide aux Européens déplacés, pour ensuite secourir les réfugiés hongrois qui ont quitté leur pays vers le milieu des années 50 et les réfugiés tchécoslovaques qui ont fait de même à la fin des années 60. Depuis lors, nous avons élargi notre champ d'action pour y inclure l'Ouganda, le Chili et maintenant l'Indochine.

Loi sur l'immigration

L'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'immigration en 1978 a permis de consacrer en droit la politique d'immigration du Canada, en vertu de laquelle notre pays peut remplir ses obligations envers les réfugiés sur le plan international tout en maintenant son attitude traditionnelle de commisération à l'égard des personnes déplacées et persécutées. Cette législation



Une fillette indochinoise devant une affiche sur la citoyenneté canadienne.

C'était cette semaine...

Le 1er juillet 1867, prenait effet l'Acte de l'Amérique du Nord britannique unissant les provinces du Canada, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick en un Dominion du Canada. Le Haut- et le Bas-Canada devenaient respectivement les provinces de l'Ontario et du Québec. Le vicomte Monck fut le premier gouverneur général et sir John A. MacDonald le premier ministre.



Photo Features Ltd.

Un membre des Forces armées canadiennes aide une réfugiée et ses enfants à leur arrivée au Canada.

renferme un certain nombre d'innovations grâce auxquelles nous sommes en mesure d'aider les réfugiés...

En premier lieu, en vertu de la Loi précitée, les réfugiés rentrent maintenant dans une catégorie distincte, et ils n'ont pas à répondre aux mêmes critères de sélection que ceux établis pour les autres immigrants. En deuxième lieu, outre les réfugiés que le gouvernement s'est engagé à rétablir, la Loi autorise des groupes du secteur privé à en parrainer un certain nombre. Enfin, la législation prévoit des consultations fédérales-provinciales en vue d'établir les niveaux d'immigration et précise que ceux-ci devront être annoncés en Chambre chaque année. Dans le cadre de ce processus de planification, des projections sont faites quant aux pays sources et au nombre de réfugiés que le Canada entend rétablir au cours d'une période donnée.

Les dispositions législatives autorisant le parrainage de réfugiés par des groupes du secteur privé ont fait naître l'idée d'une association du gouvernement avec des groupes bénévoles pour venir en aide aux réfugiés. Le mot "association" convient parfaitement dans ce cas parce que les groupes du secteur privé peuvent maintenant aider le gouvernement à déterminer l'importance et l'objet du Programme en faveur des réfugiés.

Même s'il s'agit encore d'une formule relativement nouvelle, l'expérience acquise depuis la mise en oeuvre du Programme en faveur des réfugiés indo-

chinois nous a permis de conclure que, grâce à cette collaboration, le gouvernement et le secteur privé peuvent obtenir de bien meilleurs résultats que s'ils travaillaient chacun de leur côté...

Le gouvernement doit donner le pas

Tout d'abord, il est essentiel que le gouvernement fédéral dirige les efforts déployés par le Canada en faisant preuve de fermeté et d'innovation. Ce ne sera d'ailleurs pas la première fois qu'il sera appelé à jouer un rôle de tout premier plan. En effet, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement fédéral s'est employé, avec l'appui des Nations Unies, à améliorer le triste sort des personnes déplacées et persécutées, ce qui a permis au Canada d'exercer sur la scène mondiale une influence qui allait bien au-delà de sa puissance démographique, économique et politique. Parce qu'il a toujours su répondre à l'appel de groupes de réfugiés qu'il fallait rétablir de façon pressante, non seulement le Canada a pu aider ceux qu'il a accueillis, mais encore il a encouragé d'autres pays à imiter son geste.

Cette affirmation a pu être vérifiée au cours des dernières années. En effet, nous avons pris des mesures afin de secourir certains groupes de Juifs soviétiques en Europe; nous avons décidé de permettre à des prisonniers politiques du Chili de se rétablir au Canada. En outre, en acceptant 600 des personnes qui s'étaient réfugiées sur le *Hai Hong*, nous avons incité d'autres nations à faire de même, ce qui a finalement permis de résoudre le problème...

Considérons tout d'abord la question de la sélection des réfugiés à l'étranger. A cet égard, il importe de s'interroger sur le nombre et la provenance des réfugiés que le Canada est en mesure d'accueillir. Le plan général de rétablissement des réfugiés peut nous éclairer à ce sujet, car il fait état du nombre précis de réfugiés que le gouvernement s'engage à accepter chaque année. De tout évidence le Canada ne peut accueillir tous les réfugiés du monde; il nous faut donc accorder la priorité aux groupes qui ont le plus besoin de notre aide. Au moment de la sélection, nous devons évaluer dans quelle mesure les réfugiés peuvent s'intégrer à la collectivité canadienne et tenir compte de ce facteur tout en continuant d'accepter notre part des cas les plus difficiles. C'est donc dire que, chaque année, nous devons examiner la situation des réfugiés sur la scène

mondiale afin d'adopter une ligne de conduite appropriée et de voir s'il est possible de faire appel à la participation du secteur privé.

Toutefois, avant de prendre ces décisions, il importe que les provinces et les groupes intéressés du secteur privé soient consultés à fond sur ces questions... A cet égard, les provinces reconnaissent et acceptent l'importance du rôle qu'elles remplissent, et, à en juger par la qualité de leur participation et de leur collaboration jusqu'à maintenant, toutes sans exception se sont montrées disposées à appuyer les programmes du Canada en faveur des réfugiés et à accepter une part raisonnable de ces derniers.

Apport des groupes bénévoles

Par ailleurs, les discussions suivies avec différents groupes bénévoles constituent évidemment un aspect essentiel de l'association à laquelle j'ai fait allusion précédemment. De fait, un processus de consultation en cinq étapes est déjà amorcé en vue d'établir le plan de rétablissement des réfugiés pour 1981. A cette fin, les principaux groupes intéressés ont reçu des lettres résumant les intentions générales du gouvernement fédéral en ce qui a trait au processus de consultation. Par la même occasion, nous avons demandé aux groupes bénévoles de nous faire connaître leurs vues sur la façon de procéder aux consultations prévues.

...Nous diffuserons un document de travail aux provinces et aux groupes bénévoles afin d'attirer leur attention sur certains points et problèmes qu'il faudra examiner. Nous prévoyons rencontrer les groupes du secteur privé en juillet pour savoir dans quelle mesure ils pourront parrainer des réfugiés et participer au Programme d'aide commune. Par la suite, nous pourrions dresser, sous forme de projet, un plan de rétablissement des réfugiés faisant état, entre autres, du nombre total de réfugiés que le Canada se propose d'accueillir et de la répartition de ceux-ci. Les provinces et les groupes du secteur privé seront ensuite consultés sur les détails du plan. Enfin, nous examinerons le plan avec le Haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Le document définitif sera soumis à l'approbation du Cabinet au début de l'automne dans le contexte de l'établissement des niveaux annuels d'immigration.

Afin de s'assurer que l'ensemble de ces objectifs peut être atteint, nous compte-

(suite à la page 8)

Réunion sur les normes vidéotex

Des commissions d'étude du Comité consultatif international télégraphique et téléphonique (CCITT) de l'Union internationale des télécommunications (U.I.T.) se sont réunies à Montréal, du 2 au 20 juin, pour examiner les recommandations devant être formulées à la septième assemblée plénière du CCITT, qui aura lieu en novembre à Genève.

Les recommandations des commissions décideront vraisemblablement des normes définitives dont conviendront alors tous les pays. Ces commissions d'étude sont en effet chargées de faire des recommandations sur les normes internationales à adopter pour l'exploitation de systèmes télégraphiques et de matériel terminal.

Vidéotex est le terme générique désignant la télécommunication visuelle interactive, qu'on appelle aussi parfois la télévision bilatérale. A titre d'exemple de cette technique, citons: *Télidon* au Canada, *Prestel* en Angleterre, *Antiope* en

France et *Captains* au Japon.

Les systèmes nationaux existants, dont le système *Télidon* du Canada, sont traités sur un pied d'égalité dans le projet actuel de recommandations. Toutefois, bien que leurs fonctions de transmission et de stockage de textes soient largement compatibles, leurs fonctions graphiques présentent des différences considérables.

Les réunions des commissions d'étude sont commanditées par le ministère fédéral des Communications, Recherches Bell-Northern Ltée, Téléglobe Canada et l'Association canadienne des entreprises de télécommunications. Environ 150 délégués du monde entier ont assisté à chacune.

Les hôtes canadiens ont subventionné, également, la tenue d'un colloque multidisciplinaire sur la téléinformatique, au cours duquel l'on a échangé des idées sur les services publics de réglementation internationale, tels que le télétext, le vidéotex et le fac-similé, et sur l'avenir des services téléinformatiques.

Le Canada élu membre d'une commission de l'ONU

Le Canada a été élu membre de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, lors de la réunion, le 1er mai dernier, du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

La Commission, fondée en 1946, est composée de 32 pays membres qui se réunissent tous les deux ans.

Son mandat est d'étudier la condition féminine dans le monde et de présenter au Conseil économique et social de l'ONU des recommandations et des rapports en vue de promouvoir les droits de la femme dans les domaines politique, économique, social et éducatif, ainsi que d'élaborer des propositions afin de faire respecter le principe de l'égalité des droits des hommes et des femmes.

Situation de la femme Canada, organisme responsable de la coordination des politiques et programmes gouvernementaux pour les questions féminines, sera le principal représentant du Canada au sein de la Commission.

Nouveaux avions pour la surveillance des régions arctiques



Lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à la base aérienne de Greenwood (Nouvelle-Écosse), le ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne, a pris livraison du premier des 18 appareils Lockheed Aurora achetés pour les patrouilles des Forces armées canadiennes. Ces appareils, qui viennent remplacer les avions de type Argus en service depuis plusieurs années, seront affectés à la surveillance des côtes et des régions arctiques. Tous les nouveaux appareils devraient être en service d'ici le mois de mars 1981. Leur base sera à Greenwood ou à Comox, en Colombie-Britannique. Les membres de l'équipage du premier Aurora posent devant leur appareil.

Forces armées canadiennes

Accords avec Haïti

Le Canada et Haïti ont signé, le 11 juin à Port-au-Prince, un accord visant à favoriser l'essor du commerce et des investissements dans l'intérêt des deux pays. L'Accord facilitera l'assurance des investissements aux termes du programme d'assurance-investissement à l'étranger de la Société d'expansion des exportations (SEE). Ce programme protège les investisseurs canadiens contre la perte de leurs investissements à l'étranger par suite d'aléas politique dans le pays hôte.

L'Accord a été signé par l'ambassadeur du Canada en Haïti, M. Pierre Garceau, et le secrétaire d'État au département des Affaires étrangères et des Cultes, M. Georges Salomon.

Le Canada a déjà signé 28 accords de cette nature avec des pays d'Asie, d'Afrique, des Antilles, d'Europe et du Pacifique. Des négociations continuent avec 24 autres pays.

Par la même occasion, les parties en présence ont signé une autre entente permettant aux titulaires d'une licence de radioamateur au Canada et en Haïti d'utiliser, sous certaines conditions, leur station dans l'autre pays.

La presse ethnique au Canada remonte à 1788

Les plus belles pièces de la collection de périodiques ethniques du Canada font l'objet d'une exposition intitulée *La Presse ethnique au Canada: près de 200 ans de journalisme*.

L'Exposition retrace l'histoire des journaux et périodiques qui se sont faits les porte-parole des centaines de milliers d'immigrants ayant élu domicile au Canada. Outre l'intérêt qu'elles présentent pour les minorités ethniques du pays, les publications exposées constituent une mine de renseignements inestimables tant pour les historiens que pour les démographes, sociologues, politicologues et journalistes.

L'Exposition, montée par la Bibliothèque nationale du Canada, restera ouverte au public jusqu'au 21 septembre.

Histoire de la presse ethnique

Il y a près de 200 ans, un immigrant allemand, Anthony Henry (Anton Heinrich), ancien rédacteur en chef et imprimeur du premier journal canadien, le *Halifax Gazette*, réalisait le rêve de sa vie en publiant le premier journal ethnique du Canada, *Die Welt, und Neuschottländische Correspondenz*, à Halifax (Nouvelle-Écosse). Ce journal commença à paraître en janvier 1788, seulement 36 ans après le *Halifax Gazette*. Aucun exemplaire ne semble en avoir été con-

servé, mais il existe des exemplaires de la première publication en série produite, en allemand, par Henry: un almanach intitulé *Der Neuschottländische Calender*, qui parut pour la première fois en décembre 1787.

D'autres journaux ethniques suivirent. Les premiers pionniers faisaient preuve de beaucoup d'enthousiasme et de détermination pour publier des journaux dans leur langue maternelle: les presses étaient tirées par des boeufs et montées à bras; lorsqu'il n'y en avait pas, les journaux étaient copiés à la main, ce qui constituait un véritable travail de bénédictin!

Les deux guerres mondiales suscitérent de nouveaux mouvements d'immigration, et les deux périodes d'après-guerre furent donc marquées par une activité accrue dans le domaine de la presse ethnique.

La presse ethnique connut une expansion régulière au cours des années 50 et 60. De plus en plus de groupes qui n'avaient jamais publié de journaux auparavant tentèrent alors de le faire, avec plus ou moins de succès. A partir de la fin des années 60 et tout au long des années 70, on note une augmentation considérable du nombre de journaux (et de périodiques) publiés par des groupes ethniques. Certains d'entre eux, comme les Norvégiens, n'ont qu'un journal, tandis que d'autres, tels les Allemands, en ont 18.

Ces groupes publient également plus de 150 périodiques.

La presse ethnique ne se limite plus aujourd'hui à la presse écrite; elle englobe maintenant toutes les facettes des médias modernes, y compris la radio et la télévision. Avec le temps, de nombreux éditeurs et rédacteurs en chef de journaux ethniques se sont groupés en clubs et en associations, tant à l'échelle provinciale que nationale. Ils ont essayé d'acquiescer une certaine influence au sein de la société canadienne et de faire entendre leur voix dans les milieux gouvernementaux canadiens, au nom du "troisième secteur" de la population du pays.

Système d'analyse d'images-satellite

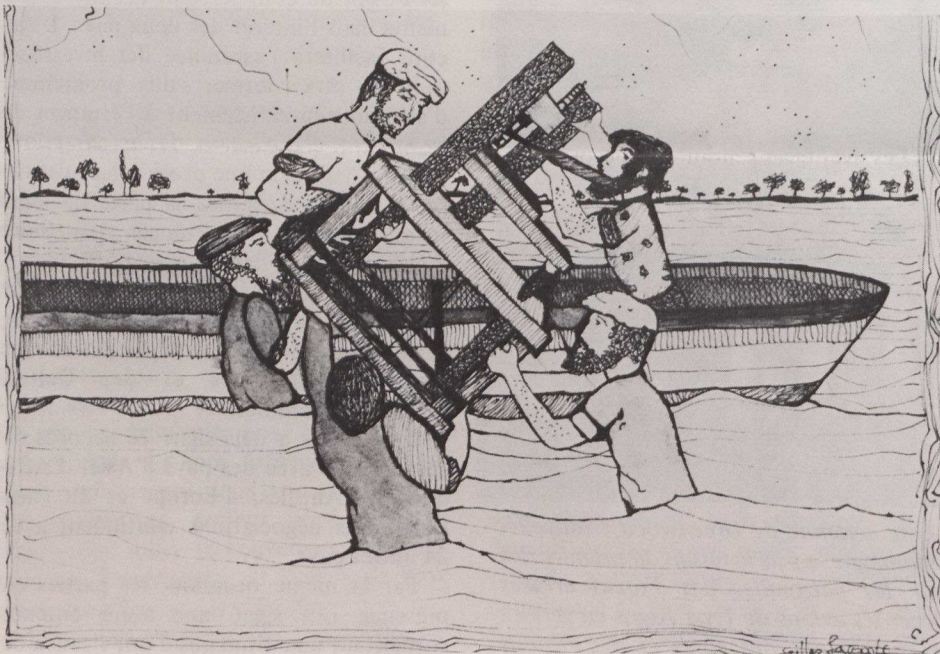
Le nouveau système d'analyse d'images-satellite du Service canadien des forêts, dont l'inauguration a eu lieu récemment, permettra de mener des recherches sur la répartition des ressources naturelles en Colombie-Britannique et au Yukon.

Le ministre fédéral de l'Environnement, M. John Roberts, a déclaré que le système d'observation géographique (GEMS), mis au point au coût de \$402 000, utiliserait les données digitales transmises par le satellite *Landstat*. Les données, qui apparaîtront sur un écran, indiqueront la distribution des différentes essences d'arbre, les infestations d'insectes et les dommages dus au feu. L'on obtiendra aussi des renseignements sur les approvisionnements en bois et sur les méthodes d'abattage.

Le satellite *Landstat* survole l'Ouest canadien tous les 18 jours, et le système GEMS peut transposer les données numériques captées du satellite en images ou en graphiques. Les reproductions peuvent s'effectuer en diverses couleurs, permettant ainsi de distinguer les terres des eaux, les rivières des routes et les forêts de conifères de celles de feuillus.

Outre son utilité en foresterie, le système GEMS permettra de mesurer les conséquences de projets fédéraux tels que la construction de pipe-lines au Yukon et dans les Territoires-du-Nord-Ouest, de mesurer le degré de pollution des eaux et les modifications des habitats fauniques.

Le Système, mis au point par OVAAC8 International de Downsview (Ontario), se vend déjà en Pologne. Des négociations sont en cours pour le vendre à d'autres pays ainsi qu'à des entreprises de service canadiennes.



"L'arrivée de la presse". Dessin de Gilles Lacombe d'après une idée de Magnus Einarsson. La presse qui servait à imprimer le premier journal islandais publié au Canada, le *Framfari*, arrive à Lundi (Manitoba) en 1877.

Comité de l'industrie minière

Quinze cadres de l'industrie minière forment le nouveau Comité consultatif national de l'industrie minière, chargé d'aider le ministre d'État aux Mines à assumer ses responsabilités en ce qui a trait à l'industrie minière et aux politiques qui s'y rattachent.

Les objectifs principaux du Comité sont de faciliter les rapports entre le Ministre et les représentants de l'industrie minière et de dégager les tendances présentes et futures de l'industrie, ainsi que les problèmes et les possibilités de développement minier, tant sur le plan national qu'international.

De plus, le CCNIM conseillera le gouvernement, en évaluant les répercussions, sur les diverses régions du pays et sur l'ensemble de l'économie nationale, des projets de croissance de l'industrie minière; il servira également de cadre aux débats portant sur la contribution du secteur minier au redressement social et économique.

Le ministre d'État aux Mines, Mme Judy Erola, a insisté sur le fait que l'existence du Comité ne doit pas faire obstacle aux contacts directs entre les sociétés et organismes et le Ministère.

Le Comité s'est réuni à Ottawa le 24 juin pour étudier la conjoncture commerciale des produits miniers et la perspective d'ensemble de l'industrie minière.

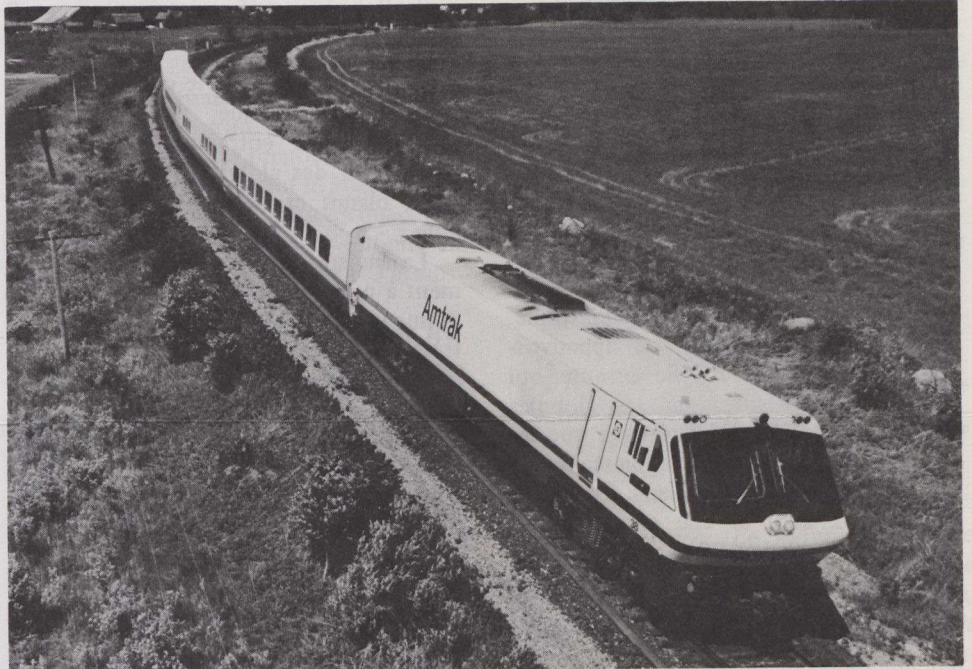
Des chercheurs sherbrookoïses réduisent la toxicité de l'amiante

Un procédé permettant de réduire de façon considérable la toxicité des fibres d'amiante sans en altérer les propriétés utiles a été mis au point par des chercheurs de l'Université de Sherbrooke.

Les professeurs Jacques Dunnigan, Denis Nadeau et Jean-Pierre Pelé ont annoncé cette découverte lors de la Quatrième Conférence internationale sur l'amiante, tenue récemment à Turin (Italie).

Les travaux des chercheurs sherbrookoïses ont dépassé les traditionnels paramètres géométriques de la fibre pour s'attaquer à sa structure même. Les résultats démontrent qu'il est possible de faire varier la toxicité de la fibre en la modifiant par différents moyens. Cependant, pour des motifs de protection industrielle les chercheurs n'ont pas voulu divulguer la nature de leur découverte.

Le train LRC, nouvelle grande réalisation canadienne



Le train LRC allie la légèreté, la rapidité et le confort.

Le premier train LRC sorti des usines Bombardier effectuait récemment son voyage inaugural. Les trois principales caractéristiques de ce train sont, comme l'indique le sigle LRC, la légèreté, la rapidité, le confort.

Sa légèreté, due à l'utilisation de l'aluminium et à son centre de gravité peu élevé, lui permet, grâce à un moteur diesel de 16 cylindres, d'atteindre une vitesse de pointe de 200 kilomètres à l'heure, d'avoir une accélération rapide et une faible consommation d'énergie.

A ces avantages s'ajoute le confort. Un système d'inclinaison intégré aux voitures est l'élément d'ingénierie le plus nouveau de la conception du train LRC. Actionné par un dispositif électronique qui neutralise les forces centrifuges, ce système assure le confort des voyageurs.

Le train répond à des normes de sécurité très grandes et son exploitation est très économique. Déjà deux grandes compagnies de chemin de fer, la société canadienne VIA Rail et la société américaine Amtrak, ont passé des commandes de trains LRC.

Ce train de ligne a été mis au point par la société canadienne Bombardier, en collaboration avec Alcan Canada et Dofasco. Le gouvernement fédéral y a apporté une aide financière. La fabrication et la mise en marché du train LRC est l'entière responsabilité de Bombardier

qui fabrique les locomotives à son usine de Montréal et les voitures à celle de La Pocatière (Québec).

Bombardier est le troisième fabricant de locomotives diesel-électriques du monde et ses usines sont équipées pour fabriquer toute la gamme des véhicules de transport en commun.

Les activités nord-américaines de la Compagnie reliées à la fabrication du matériel roulant sont réparties entre deux divisions de la Compagnie, soit la division du Transport en commun et la division des produits ferroviaires et diesel. Une autre division, Bombardier-Rotax, fabrique en Autriche des tramways pour le marché autrichien.

L'usine de la division du Transport en commun, située à La Pocatière, est la plus moderne du genre d'Amérique du Nord et elle possède plusieurs lignes de montage pouvant fonctionner simultanément.

C'est dans cette usine qu'ont été fabriquées les voitures du métro de Montréal et les rames automotrices destinées au réseau de banlieue de Chicago, et que sont actuellement en production les voitures du train LRC pour le compte d'Amtrak et de VIA Rail.

Le premier des deux trains achetés par la société Amtrak a été expédié aux États-Unis le 9 juin. La livraison des 22 locomotives et 50 voitures à VIA Rail est prévue pour 1981.

La chronique des arts

Le musée canadien de la Guerre célèbre son centenaire

Expositions, défilés, fanfares, manoeuvres militaires à la mode d'antan marqueront cette année le centième anniversaire du musée canadien de la Guerre qui se trouve à Ottawa.

Fondé le 5 novembre 1880 à l'initiative d'un groupe d'officiers, le Musée contenait alors seulement quelques trophées et pièces de collection. Aujourd'hui, il possède une collection impressionnante par son importance et sa variété. On peut y admirer, entre autres, d'anciennes armes amérindiennes aussi bien que les missiles les plus modernes.

«Notre but, affirme M. Victor Suthren, historien du Musée, est de peindre la réalité et la portée de la guerre sans mettre l'accent sur ses aspects les plus morbides.»

Pour atteindre cet objectif, le Musée dispose de présentoirs, de photos, de dioramas, de montages audiovisuels, d'armes de tous genres (du mousquet au fusil tirailleur et du char d'assaut à l'avion de chasse), d'oeuvres d'art et de reconstitutions. Les visiteurs peuvent ainsi traverser une tranchée de la Première Guerre reconstituée avec sacs de sable, bruits de combat et éclairs provoqués par les explosions.

Parmi les pièces exposées qui attirent le plus de visiteurs se trouvent la longue automobile, aux formes aérodynamiques, qu'utilisait Herman Goering pendant la

Seconde Guerre mondiale, et la collection des médailles.

Pour fêter le centenaire

Pendant tout le printemps et l'été, des manoeuvres militaires prendront place, un dimanche sur deux, devant le Musée. L'on installera pour l'occasion un bivouac. Des hommes, des femmes et des enfants en costumes d'époque recréeront l'atmosphère d'autrefois.

Prendront part aux manoeuvres le Ré-



Le marquis de Montcalm-Gozon (1712-1759), commandant des troupes de terre au Canada pendant la guerre de Sept ans.



En 1699, Pierre Le Moyne d'Iberville devint le premier Canadien à être doté de la Croix de Saint-Louis. Cette décoration, instituée par Louis XIV en 1693, était décernée aux soldats français qui se distinguaient par leur service.

giment Carignan-Salières de 1665, formé à présent d'une cinquantaine de bénévoles de la région de Montréal – la Compagnie Franche de la Marine de 1775, formée d'étudiants travaillant l'été au Musée de l'île Sainte-Hélène à Montréal – les Fraser Highlanders de 1763, un des meilleurs groupes de cornemusiers du Canada. Utilisant des tambours sans timbre du XVIIIe siècle, ils reproduisent la musique de ce régiment qui accompagna Wolfe à Québec en 1759 – le Ford Henry Guard formé d'étudiants travaillant l'été au Old Fort Henry de Kingston. De renommée internationale à cause de leur couleur et de leur précision dans les manoeuvres, ils représentent les garnisons impériales chargées de protéger le Canada en 1867.

Une exposition marquant le centenaire du Musée est ouverte au public toute l'année.

La célébration du centenaire sera marquée enfin par un défilé, prévu à Ottawa le 3 août, auquel prendront part des unités retraçant l'histoire militaire du Canada de 1665 à nos jours.

A l'invitation de l'ambassade du Canada à Washington, les membres de la troupe montréalaise du Théâtre sans fil, ont présenté dans les rues de la capitale américaine *La Légende du corbeau blanc*, laquelle a ravi les spectateurs.



Vue du premier étage du Musée canadien de la guerre.

Greffe de la moelle osseuse effectuée dans un hôpital montréalais

La première greffe de la moelle osseuse en milieu hospitalier francophone, au Canada, a eu lieu récemment à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, à Montréal.

Le 29 mai, une fillette âgée de 12 ans, Sonia S., quittait l'hôpital où elle avait séjourné *incommunicado* pendant 50 jours dans un milieu complètement stérile. Avec quelques précautions, elle pourra à nouveau mener une vie normale.

Sonia souffrait d'anémie aplastique, maladie qui consiste en un appauvrissement fatal de la moëlle osseuse qui n'arrive plus à fabriquer les globules rouges, les globules blancs ainsi que les plaquettes dans le sang. L'adolescente est entrée à l'hôpital le 19 mars, elle a été greffée le 2 avril et elle est restée en observation jusqu'au 29 mai; elle le sera de façon constante pendant quelque 120 jours.

Les membres de l'équipe médicale qui ont collaboré au succès de l'intervention estiment qu'ils sont sur la "voie d'un espoir de guérison pour les jeunes leucémiques".

Les principales maladies visées par la

procédure de la greffe de moëlle osseuse sont:

- la leucémie aiguë ou le cancer du sang;
- l'anémie aplastique, affection de la moëlle osseuse entraînant un arrêt de production des globules rouges, des globules blancs et des plaquettes dans le sang.

La transplantation consiste essentiellement à prélever de la moëlle à partir d'un donneur compatible, généralement le frère ou la soeur du malade.

La greffe pratiquée sur Sonia représentait pour elle son seul espoir de survie et c'est sa jeune soeur de huit ans qui a été la donneuse de moëlle osseuse. Les médecins ont dû faire face à un double problème: celui de percevoir la substance d'un donneur plus jeune par rapport au receveur et celui de contourner la difficulté d'une incompatibilité de groupe sanguin entre les deux soeurs. Sonia était de groupe O alors que sa soeur cadette était de groupe A. Cette incompatibilité a été maîtrisée en supprimant des anticorps de type anti-A dans l'organisme de la jeune Sonia.

Guide de la justice au Québec

Après, *Le Guide du citoyen*, l'Éditeur officiel du Québec vient de publier *Le Petit Guide de la justice*.

M. Paul Lachance, éditorialiste au journal *Le Soleil*, a su rédiger l'abécédaire d'un labyrinthe, permettant d'avoir une bonne vue d'ensemble de la justice au Québec.

Le guide est rédigé dans un style simple et précis, et il est agrémenté de caricatures, oeuvres de l'artiste Raoul Hunter. Il démêle les juridictions, situe les tribunaux de matière civile, pénale et administrative et décrit le rôle de ceux qui oeuvrent dans le domaine de la justice.

De plus, le guide fournit certains renseignements sur la responsabilité civile, et l'accès à la justice, notamment sur les questions d'aide juridique, le dépôt volontaire, les saisies, l'indemnisation des victimes d'actes criminels, le recours collectif, l'assurance-automobile, la Commission des loyers, la Régie des services publics, la protection de la jeunesse, le protecteur du citoyen et la Commission des droits de la personne.

Trappeur depuis plus de 50 ans

La hausse des loyers, des taux d'intérêt et de l'énergie ne dérangent pas M. Ragner Jonnson qui vit depuis 1938 dans les solitudes du Nord manitobain.

"Ici, c'est le paradis, je suis indépendant, c'est tout ce que je désire", dit M. Jonnson qui est âgé de 80 ans. Vivant sous la tente, il fait sa cuisine dehors à l'année longue, se nourrissant surtout de poisson, de venaison et d'un pain rond et plat qu'il fait lui-même. Pour chauffer sa tente, lorsqu'il fait froid, il se sert d'un poêle à bois qu'il a fabriqué lui-même avec un vieux baril de pétrole.

Ragner Jonnson est né dans une ferme en Suède. En 1923, il immigra au Canada où il fut d'abord garçon de ferme. Il travailla ensuite à la construction d'une voie ferrée en Saskatchewan avant de déménager dans un autre coin de cette province où il devint bûcheron. Mais la vie de trappeur l'attira bien vite. De 1929 à 1935, il chassa en moyenne 120 renards chaque saison. A l'époque, les peaux se vendaient de \$5 à \$6 la pièce.

En 1928, M. Jonnson s'installa définitivement à Nueltin Lake. De temps en temps, il reçoit la visite d'amis tels que l'agent de la conservation ou un pilote de brousse. Ceux-ci s'inquiètent parce qu'il a un début de cataracte à l'oeil droit. Mais le fier trappeur ne veut pas porter de lunettes. Au cours des 42 dernières années, il n'a subi qu'un examen médical et on a trouvé que son coeur était en parfait état. "Je n'ai jamais eu de maux de tête ou de dents", dit M. Jonnson tout en caressant l'un de ses quatre chiens, ses seuls compagnons.

Olivar Asselin nommé au Temple de la renommée

Un journaliste québécois, Olivar Asselin, est entré récemment au Temple de la renommée journalistique du Canada, à Toronto.

Né en 1874 à Saint-Hilarion (Québec), Olivar Asselin avait commencé sa carrière de journaliste à Montréal en 1903. Il fut un ouvrier de la première heure au *Devoir*, fondé par Henri Bourassa.

En 1919, il fut secrétaire de la mission militaire canadienne à Paris puis délégué à la conférence de paix de Paris. Le gouvernement français lui décerna la Légion d'honneur. Il décéda à Montréal en 1937.

Nouvelles brèves

La compagnie De Havilland Aircraft du Canada Limitée a choisi d'équiper son nouveau biturbopropulseur, le *Dash-8*, d'un moteur *PT7A-2R* de Pratt et Whitney.

Le Canada a remis à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), une série de 31 films éducatifs traitant de l'hygiène préventive et de la nutrition. Les films, qui sont destinés aux techniciens africains de la santé, touchent aussi à l'organisation des services de santé en milieu rural et à la façon de soigner certaines maladies africaines. La série a été produite par l'Office national du film.

Les Presses de l'Université Laval, à Québec, ont publié une nouvelle édition d'une oeuvre d'Antonine Maillet publiée en 1971, *Rabelais et les traditions populaires en Acadie*, 212 pages, \$14.

Le ministère de l'Éducation du Manitoba a alloué une subvention de \$85 050 au Centre des ressources pédagogiques de langue française situé à Winnipeg. Cette somme sera utilisée pour améliorer les ressources pédagogiques et les documents d'enseignement.

L'épouse du gouverneur général, Mme Schreyer, a remis le 15 mai les diplômes d'honneur (1980) de la Conférence canadienne des arts à trois Canadiens qui se sont distingués dans le monde des arts; ce sont: Mme Maureen Forrester, chanteuse d'Opéra, Mme Gabrielle Roy, écrivain et le père Émile Legault, fondateur du théâtre du Nouveau-Monde.

Cinquante et un étudiants canadiens poursuivront des études supérieures relatives à l'habitation et aux disciplines connexes grâce à des bourses qui leur ont été remises par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Chaque boursier reçoit cette année la somme de \$5 400.

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Prisca Nicolas.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.

Le montant de la bourse comprend aussi les frais de scolarité, ceux de déplacement et une allocation par personne à charge.

Erratum

Dans son numéro 23 du 4 juin, *Hebdo Canada* publiait en page 6 un article sur un charmant petit hôtel situé à Puycelci (France), et dont la propriétaire, Mlle Burpee, est Canadienne. Les personnes intéressées à s'y arrêter et à goûter la fine cuisine de gourmet que l'on y sert, seront heureuses d'apprendre que le prix d'une nuitée pour deux personnes n'est pas \$320 comme nous l'indiquions mais 320 francs français.

Gouvernement et... (suite de la page 2)

rons de plus en plus sur l'aide précieuse des groupes bénévoles à l'étranger. Une telle participation ne constitue pas une innovation. De fait, les activités permanentes à l'égard des réfugiés à Rome, à Vienne et à Athènes reposent dans une large mesure sur l'appui de groupes tels que la Société d'aide aux immigrants hébreux et les Services d'aide aux immigrants catholiques, pour n'en nommer que deux. Un tel appui consiste à fournir aux réfugiés les documents voulus, à prendre des dispositions au sujet des examens médicaux et à coordonner leur transport...

Le Programme en faveur des réfugiés indochinois a également permis à des groupes bénévoles du Canada d'élaborer des projets à l'étranger et de mettre au point des techniques qui faciliteront les mouvements futurs...

La participation à la sélection des réfugiés à l'étranger ne constitue qu'un des éléments du rôle que jouent les groupes bénévoles dans notre association. Bien entendu, l'autre élément a trait au rétablissement au Canada des réfugiés que nous sommes en mesure d'accueillir. Le gouvernement doit donner l'orientation nécessaire et se charger de la coordination, ce qu'il fait effectivement, mais avec l'entière participation des organisations non gouvernementales.

Il est entendu que ce n'est pas en s'occupant du rétablissement, mais en créant un milieu favorable qui permettra aux groupes et organismes locaux d'aider les réfugiés à s'adapter à la société canadienne, que le gouvernement pourra le mieux mener cette tâche à bien...

[La stratégie du gouvernement] relative au rétablissement des réfugiés se fonde sur le principe qu'une adaptation s'impose tant de la part du réfugié que de la collectivité d'accueil...

Services offerts par le gouvernement

Premièrement, on retrouve les programmes et services directs offerts et exécutés par le gouvernement, tels que les prêts de transport, les services aux deux centres d'accueil, le *counselling* en matière d'emploi, la formation professionnelle et le perfectionnement, les cours de langue.

Deuxièmement, il y a les ententes de collaboration conclues entre le gouvernement et le secteur privé au sujet de programmes tels que le Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants et le Programme d'aide commune... J'ai déjà demandé à mes représentants d'examiner le Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants pour déterminer comment on pourrait accroître son utilité, de façon à s'assurer qu'une gamme complète de services est offerte dans chaque collectivité canadienne où des réfugiés se rétablissent.

Troisièmement, signalons les services que le gouvernement met en oeuvre au niveau communautaire. Ils visent à encourager et à aider les groupes privés à sensibiliser la collectivité... Cette tâche peut être menée à bien grâce au Programme de subventions pour l'établissement des réfugiés indochinois et au vaste réseau d'agents de liaison pour les réfugiés que nous avons mis sur pied récemment. Ces agents s'efforcent exclusivement de s'assurer que les réfugiés parviennent à s'adapter en établissant une liaison avec des groupes ethniques, des groupes d'immigrants et de réfugiés, des répondants privés et des organismes fédéraux, provinciaux et municipaux...

On compte maintenant plus de 7 000 groupes particuliers représentant plusieurs milliers de Canadiens qui, au cours de la dernière année, ont répondu avec tant de générosité et de compassion à l'appel des réfugiés. Ce sont grâce à ces groupes et à chacun de leurs membres que notre programme en faveur des réfugiés indochinois a constitué l'opération la plus importante et sans aucun doute la plus réussie de ce genre au Canada. Le défi que doivent maintenant relever les organisations cadres telles que la vôtre consiste à trouver des moyens d'encourager l'engagement permanent qu'ont pris tous ces Canadiens...